



UBF *Info*

UNION BOUDDHISTE DE FRANCE

e-UBF Info n°18 - mai 2015

EDITORIAL DU PRESIDENT
RELATIONS PUBLIQUES
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015
NOUVEAU BUREAU DE L'UBF
FETE DU BOUDDHISME ET VESAK
NOUVELLES DE LA GRANDE PAGODE
ASSISES DU BOUDDHISME
L'UBF A LA TELEVISION
TROISIEMES ASSISES DU BOUDDHISME
AUMÔNERIES
QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION SUR LA LAÏCITE
PRESENCE DE L'UBF EN EUROPE
LA CONFERENCE DES RESPONSABLES DE CULTE EN FRANCE
L'OBSERVATOIRE PHAROS
DISPARITION DU GRAND VÉNÉRABLE THICH TINH HANH

ÉDITORIAL

Nous espérons que ce mois d'avril ensoleillé vous trouve en bonne forme et en bonne santé.

Ce début d'année 2015, marqué bien sûr par les terribles événements du mois de janvier, aura rappelé à chacun la fragilité et l'interdépendance absolue du monde : fragilité car la paix que nous croyons trop souvent acquise et dont nous n'apprécions même plus la valeur s'est révélée pendant quelques jours incertaine ; interdépendance car tous ces conflits que nous voyons trop souvent de loin ont pris soudain une toute autre réalité.

L'Union Bouddhiste de France ainsi que la plupart des communautés bouddhistes ont été très largement sollicitées pour participer à des manifestations de soutien aux victimes, à des cérémonies religieuses et à d'innombrables témoignages de solidarité et d'union. Au travers de ce drame, le dialogue interreligieux et les expressions multiples de l'unité de toutes les religions entre elles n'ont jamais été aussi sincères et présentes.

Sur un tout autre sujet, l'assemblée générale qui s'est tenue le 12 mars a montré tout le dynamisme de l'UBF au cours des dernières années et les responsabilités de plus en plus importantes qu'a prise notre fédération afin de représenter l'ensemble des traditions bouddhistes de France auprès des pouvoirs publics, des médias et de l'ensemble de la société française. A l'occasion de cette assemblée, la présidente Marie-Stella Boussemart a exprimé le souhait de ne pas se représenter et de quitter

le conseil d'administration pour mieux se consacrer à sa pratique. Nous lui exprimons notre plus vive reconnaissance et toute notre gratitude pour ces trois années passées à la tête de l'UBF et nous lui présentons nos vœux les plus chaleureux pour la pleine réussite de ses nouveaux projets.

Au cours des derniers mois, une réflexion a été engagée au sein du Conseil d'Administration sur un partage des responsabilités. En effet, l'activité de plus en plus dense et complexe de l'UBF fait que la structure de direction telle qu'elle fonctionnait



jusqu'à présent est devenue obsolète : le (la) président (e) était surexposé(e) à tous points de vue. Non seulement il (elle) devait être au courant de tout dans le détail mais en plus, il (elle) était constamment en première ligne en tant qu'interlocuteur auprès des différents organismes officiels. Même un «plein temps» n'y suffisait plus !

L'idée d'une direction «PÔLE GIALE» est en gestation depuis plusieurs années : un «pôle présidence» constitué de plusieurs présidents délégués, chacun responsable d'un grand secteur d'activité de l'UBF.

Chaque président délégué constitue et anime son pôle d'activité de façon autonome mais en respectant, bien sûr, les orientations données par le Conseil d'Administration de l'UBF.

Ainsi, le Conseil d'Administration qui s'est réuni après la dernière assemblée générale a validé cette nouvelle organisation pour une période d'essai d'une année. Vous trouverez dans ce numéro d'UBF-Infos le nouvel organigramme mis en place. Nous souhaitons également faire participer de nouvelles énergies en incitant des jeunes pratiquants des différentes communautés à s'investir activement dans le fonctionnement de notre fédération et créer ainsi les vocations pour prendre la relève dans les prochaines années. Plusieurs personnes ont ainsi répondu positivement afin de s'occuper des relations avec les médias, du site Internet ou encore des comptes Facebook et Tweeter de l'UBF.

Nous saluons aussi l'arrivée de deux nouveaux administrateurs : Guillaume Audant et François Lecointre qui ont pris en charge respectivement la comptabilité et l'aumônerie hospitalière.

Enfin, un des points forts de notre activité cette année sera bien sûr la fête du Bouddhisme, les 30 et 31 Mai, avec l'inauguration de la « nouvelle pagode » rénovée, la soirée du Vesak et l'organisation des quatrièmes Assises du Bouddhisme de France. Afin d'éviter de multiples déplacements sur Paris, nous avons en effet souhaité faire coïncider ces événements.

Le thème des Assises sera : «Changement climatique :

réflexions et contributions du Bouddhisme». La tenue de la COP 21 en fin d'année à Paris étant un évènement majeur, l'UBF se doit d'y apporter sa pierre et contribuer à sa manière à la réflexion commune. Vous trouverez dans ce numéro toutes les informations concernant ces différentes manifestations et nous espérons vivement votre participation active sur ce

thème où le Dharma a tant de choses à apporter !

Vous trouverez également des articles sur toutes les activités récentes de l'Union bouddhiste de France et sur les projets en cours.

Je souhaite ici remercier du fond du cœur toutes celles et ceux qui s'investissent dans l'activité intense de

notre fédération, servant ainsi de façon désintéressée l'implantation du Bouddhisme en France et le développement du Dharma pour le bien de tous.

Bonne lecture !

Amitiés dans le Dharma,

Olivier Wang-Genh,
Président exécutif de l'UBF.

RELATIONS PUBLIQUES

Conformément à sa mission première, l'UBF regroupe les associations bouddhistes de France et permet aux différentes traditions bouddhistes de mieux se connaître et travailler ensemble pour favoriser l'intégration des enseignements du Bouddha en France. Interlocuteur représentatif des bouddhistes auprès des pouvoirs publics, des instances humanitaires, universitaires et culturelles (pour la préservation de la philosophie et du patrimoine artistique bouddhique), l'UBF participe également au dialogue interreligieux et aux échanges avec les différents courants de pensée. Sa mission s'étend aussi, d'une façon générale, aux relations avec tout organisme national ou international légalement constitué.

Or, l'implantation progressive du Bouddhisme dans le paysage français accroît sans cesse la part des relations publiques dans le travail de l'UBF. Les événements de janvier 2015 y ont encore donné un nouveau coup d'accélérateur et il se révèle difficile de répondre à toutes les sollicitations. Voici certaines d'entre elles qui ont pu être honorées par nos représentants :

Cérémonie à l'Élysée

Les représentants des bouddhistes de France sont depuis quelques années invités par les différentes instances de l'Etat aux cérémonies des vœux qui débutent la nouvelle année.

Le 7 janvier 2015, Marie-Stella Boussemart, alors présidente en exercice de l'UBF, a ainsi participé à la traditionnelle réception au palais de l'Élysée au cours de laquelle le président de la République, M. François Hollande, devait présenter ses vœux aux autorités religieuses. L'ordre du jour de cette cérémonie a été bouleversé par l'attentat perpétré le

matin même à la rédaction de Charlie Hebdo, causant la mort de 12 personnes. Au

nom des représentants des six religions conviées, le pasteur François Clavairoly, président



© Présidence de la République

de la Fédération protestante de France, a lu une déclaration commune exprimant leur « révolte » face à « cet acte odieux (...) qui ne peut avoir aucune justification, dans aucune religion, quelle qu'elle soit ».

Quatre jours plus tard, le 11 janvier, des représentants de l'UBF ainsi que de nombreux autres bouddhistes se sont joints aux « marches républicaines » à Paris et en province qui ont rassemblé plus de quatre millions de personnes sur l'ensemble du territoire national pour exprimer avec force leur volonté de vivre ensemble dans le respect des valeurs de notre démocratie.

Cérémonie des vœux à l'Assemblée Nationale

Le 13 janvier 2015, Katia Robel, secrétaire générale de l'UBF, a participé à la cérémonie

L'UBF ET SES MEMBRES

Au 31 décembre 2014, la fédération compte 61 membres actifs, 25 membres affiliés et 122 membres sympathisants, dont 10 personnes morales.

Nouveaux membres intégrés en 2014 :

En qualité de membres actifs :

- Karma Dedjung Ling
- Shedup Kunsang Chöling
- Ressources Zen
- Détchène Eusèl Ling.

En qualité de membres affiliés :

- Les Eclaireurs de la Nature (anciennement membres sympathisants)
- Zen de Colmar.

des vœux de l'assemblée nationale. Cette année, l'atmosphère était particulièrement solennelle après les attaques terroristes du 7 au 9 janvier et les grands rassemblements de solidarité des Français qui ont suivi trois jours plus tard.

Audition publique sur la fin de vie à l'Assemblée Nationale

Le 1er octobre 2014, les cultes avaient été auditionnés à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la mission parlementaire confiée par M. le Premier ministre à MM. Claeys et Leonetti, députés, en vue d'élaborer un texte de loi sur l'accompagnement des personnes en fin de vie. Marie-Stella Boussemart, présidente de l'UBF, y avait représenté le point de vue bouddhiste sur l'apaisement des souffrances (cf. e-UBF Info n° 17).

Dans la continuité du processus parlementaire menant de l'élaboration de la loi à son vote, **le 20 janvier 2015**, Michel Aguilar, vice-président de l'UBF, a représenté l'UBF à l'audition publique organisée conjointement par les commissions des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat sur l'apaisement de la douleur en fin de vie.

Cette audition, qui se donnait pour objectif l'audition publique sur « l'état des lieux de la gestion actuelle de l'apaisement de la douleur et perspectives médicales de son amélioration » à la veille même du débat public du 21 janvier à l'Assemblée nationale, a réuni

des personnalités d'horizons divers autour de deux grands thèmes :

- Les aspects juridiques et éthiques de l'apaisement de la douleur
- La pratique de l'apaisement de la douleur.

Nombre des intervenants ont insisté sur l'impérative nécessité de développer la prise en charge de la souffrance.

Rencontre entre l'UBF et le président du Sénat

Le 18 février 2015, Marie-Stella Boussemart, présidente de l'UBF, a rencontré au Sénat le président Gérard Larcher. Il souhaitait connaître la situation des communautés bouddhistes en France et leurs éventuels problèmes à la suite des attentats terroristes du début janvier, en profitant de cette rencontre pour mieux connaître la sensibilité bouddhiste vis-à-vis de certains enjeux de société. Après avoir expliqué que les centres bouddhistes n'avaient pas eu à connaître d'incidents particuliers liés aux attentats, la présidente s'est faite la porte-parole des bouddhistes pour répondre à une question portant sur le principe de la laïcité en répondant qu'ils n'y voyaient que des avantages, la laïcité fournissant un cadre clair permettant à chacun de vivre sa foi s'il en a une dans le respect des différences, ce cadre donnant notamment la liberté d'avoir ou non une religion et d'en changer.

Audition à l'Observatoire de la Laïcité

Le 10 mars, Marie-Stella Boussemart, présidente de l'UBF, a répondu à l'invitation de l'Observatoire de la laïcité présidé par M. Jean-Louis Bianco en participant, à l'instar de représentants des autres religions, à une audition qui avait pour thème la « Perception de la laïcité en France aujourd'hui et propositions suite aux évé-

nements de début janvier 2015 ». Elle y a présenté le ressenti de la communauté bouddhiste par rapport à la laïcité française en distinguant les bouddhistes par naissance, presque tous d'origine asiatique, et les bouddhistes par choix : les premiers étant souvent des réfugiés politiques ayant subi des persécutions religieuses dans leur pays d'origine, ils apprécient l'espace de liberté que leur offre la France. Quant aux seconds, c'est le principe de la laïcité qui leur a permis de



pouvoir choisir le bouddhisme sans avoir à se dissimuler. Ainsi les bouddhistes de France sont attachés à la laïcité et à la liberté sous ses différentes formes, en souhaitant que celle-ci aille de pair avec le sens du respect et de la responsabilité.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015

Le 12 mars 2015, les membres actifs de l'Union Bouddhiste de France se sont réunis au Forum 104 rue de Vaugirard à Paris 6e, pour l'Assemblée générale ordinaire. 40 membres votants sur les 63 membres actifs étaient présents ou représentés.

Cette journée a été l'occasion d'établir le bilan des activités florissantes et diversifiées de la fédération pour l'année 2014,

de renouveler le Conseil d'administration avec la démission de notre présidente en exercice, Marie-Stella Boussemart, et la fin du mandat de 6 administrateurs dont un ne se représentait pas (Michel Langlois). Les 5 autres ont été brillamment réélus et deux nouveaux

ont intégré le CA : François Lecointre (directeur de l'Institut Vajra Yogini) et Guillaume Audan (présenté par Dhagpo Kagyu Ling). L'assemblée a approuvé ensuite le programme d'action pour l'année 2015-2016 et notamment la nouvelle organisation du Bureau.





NOUVEAU BUREAU DE L'UBF

Le lendemain de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 mars 2015, le Conseil d'administration de l'Union Bouddhiste de France s'est réuni pour élire un nouveau Bureau et restructurer celui-ci pour le rendre plus efficace et mieux répartir la charge de travail.

C'est ainsi que **cinq grands pôles d'activité** ont été créés, chacun d'entre eux étant dirigé par un président délégué qui représentera l'UBF dans son domaine de compétence auprès des pouvoirs publics :

- Activités culturelles
- Communication
- Relations extérieures
- Vie fédérative
- Grande pagode du bois de Vincennes.

Ces pôles seront coordonnés par un président exécutif choisi par l'un des cinq présidents délégués. Une fois la nouvelle organisation définie, le Conseil d'administration a procédé à l'**élection du nouveau Bureau**, qui est désormais constitué comme suit :

- Révérend Olivier Wang-Genh : président exécutif et délégué au pôle Activités culturelles
- Vénérable Chandaratana : vice-président
- Madame Minh Tri Vo : vice-présidente et présidente déléguée au pôle Communication
- Monsieur Michel Aguilar : vice-président et président délégué au pôle Relations extérieures
- Madame Michelle Pillot : présidente déléguée au pôle Vie fédérative
- Monsieur Seng Veng Ly : président délégué au pôle Grande Pagode du bois de Vincennes
- Madame Katia Robel : secrétaire générale
- Madame Anne Bouloc : secrétaire générale adjointe
- Mr Guillaume Audan : trésorier
- Madame Michelle Pillot : trésorière adjointe
- Madame Liliane Lefait : assesseur
- Lama Droupgyu : assesseur.

FETE DU BOUDDHISME ET VESAK

Les travaux de restauration extérieure de la Grande Pagode de Vincennes étant à présent achevés, la désormais traditionnelle Fête du bouddhisme organisée par l'UBF s'y tiendra le week-end des 30 et 31 mai 2015 sous le signe de « La nature ».

L'événement sera marqué par le retour des reliques sacrées du Bouddha qui avaient été conservées durant les travaux dans le centre de Dhagpo Kagyu Ling en Dordogne. Le

samedi soir, les pratiquants des différentes traditions bouddhistes se réuniront autour de la grande statue du Bouddha en présence également de représentants

d'autres religions pour la onzième veillée du Vesak – célébration commémorant la naissance, l'Eveil et le parinirvana du Bouddha Shakyamuni.



Programme du week-end

Samedi 30 mai :

De 9h30 à 12h30 Assises de l'UBF pour les membres de la fédération

11h00 Ouverture des portes pour la Fête du Bouddhisme / ouverture au public

13h30 Retour des reliques

14h30 Inauguration de la pagode restaurée en présence d'officiels

Tables rondes – conférences – stands – animations tout au long de la journée

19h30 VESAK – veillée – rituels – méditation

21h30 Clôture.

Dimanche 31 mai

De 9h30 à 12h30 Suite des Assises pour les membres de la fédération

11h00 Ouverture des portes pour la deuxième journée de la Fête du Bouddhisme

Tables rondes – conférences – stands – animations tout au long de la journée

Pause musicale (flûtiste japonais et trio de guitare)

18h00 Clôture.

Le programme détaillé de ces deux journées sera affiché sur le site internet de l'UBF.

NOUVELLES DE LA GRANDE PAGODE

À l'issue des travaux de restauration de la Grande Pagode, l'UBF a organisé, le 24 novembre 2014, un repas sur le site pour remercier les différentes parties prenantes de cet important chantier et le clore en toute amitié.

Y ont été conviés :

- les représentants de la Direction des affaires culturelles (DAC) de la Ville de Paris
- les conservateurs des Mo-



- numents historiques
- Christelle Dupas, architecte des Bâtiments de France
- Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments historiques
- Fanny Houmeau, architecte des Monuments historiques (maître d'œuvre du projet avec P.A Gatier)
- David Pottin, économiste
- les deux restauratrices qui ont travaillé sur la fresque extérieure
- les conducteurs de travaux et ouvriers des différents corps de métiers.

Sollicité par Liliane Lefait, organisatrice des festivités, le Vénérable Chandaratana a fait préparer et offrir par sa communauté un excellent repas chaud qui a été fort apprécié des convives.

En décembre, une équipe de bénévoles menée par Liliane Lefait, Michel Langlois et Fabrice Liva a procédé à un nettoyage complet de l'intérieur de la pagode, y compris le rangement et l'enlèvement de tout ce qui



encombraient les mezzanines. Par ailleurs, les pelouses et parterres extérieurs ayant été endommagés par les engins de chantier, des travaux de réaménagement des sols ont été entrepris par cette équipe et notamment la construction d'une clôture de protection autour de la statue en bois de l'éléphant. Mais il reste encore un important travail à effectuer et l'UBF a pour cela besoin de l'aide de tous si l'on veut que tout soit prêt pour le retour des reliques du Bouddha et les festivités de la fin mai.

ASSISES DU BOUDDHISME

La troisième journée des Assises du bouddhisme, présidée par le Révérend Olivier Wang-Genh, chef de projet, s'est tenue le 15 novembre 2014 à la Pagode Khuong Viet d'Orsay (91). C'est en suivant le processus des Quatre Nobles Vérités (constat, causes, solutions et moyens d'y parvenir) que 39 représentants des différentes lignées et écoles du bouddhisme ont travaillé sur deux grands thèmes :

- L'éducation et de la transmission du savoir aux nouvelles générations.
- La montée actuelle de la violence en milieu familial et scolaire.

Loin de vouloir apporter des réponses doctrinales et définitives à ces sujets délicats, ces rencontres de nos différentes écoles et traditions ont pour objectif de dégager

des éclairages communs et utiles pour les bouddhistes de France et plus largement pour la société française. La synthèse des travaux de ces troisièmes Assises sera très

prochainement publiée sur le site Internet de l'UBF.

Les quatrièmes Assises auront lieu les 30 et 31 mai 2015 en matinée à la Grande Pagode

de Vincennes, à l'occasion de la Fête du bouddhisme. Elles seront axées sur la thématique suivante : «Réflexion et contribution du bouddhisme sur le changement climatique», en prévision de la Conférence internationale sur le changement climatique (COP 21) qui se tiendra fin novembre 2015 à Paris.

L'objectif sera d'orienter le débat sur les valeurs bouddhistes et l'attitude des bouddhistes face à ce problème de société plutôt que de donner un avis sur l'environnement et le réchauffement climatique. Les éclairages dégagés de cette rencontre pourront constituer une base de réflexion solide et éthiquement responsable sur un sujet aussi essentiel que le comportement de l'être humain, notamment vis-à-vis de la nature et de l'ensemble des êtres vivants.



Plus de 70 personnes déléguées par les différentes traditions bouddhistes de France ont répondu à l'appel des Assises chaque année. Outre la richesse de ces moments d'échanges, il est très important pour les représentants du culte bouddhiste d'être en mesure

de fournir des communiqués communs lorsqu'ils sont consultés par les pouvoirs publics sur des thématiques en prise directe avec des enjeux de société.



L'UBF A LA TELEVISION

La commission Sagesses bouddhistes se réunit plusieurs fois par an pour le calage éditorial de l'émission du dimanche matin sur France Télévisions. Un de ses objectifs prioritaires est de valider des thèmes pour qu'ensuite l'équipe de production choisisse parmi eux selon l'organisation de production et les disponibilités des invités.

La volonté de l'UBF est que le travail conjoint de la commission et de l'équipe de production propose des émissions correspondant au cahier des charges de France Télévisions et représentatives de ce grand courant de pensée, universel, qu'est le bouddhisme.

Les propositions de thèmes ou de sujets particuliers se font grâce à un échange avec les référents des quatre grandes traditions :

- Référent Theravada : Philippe Judenne (par intérim) - judenne.philippe@gmail.com
- Référent Vajrayana : Etienne Horeau - etienne.horeau@songtsen.org
- Référent Zen Soto : Jean-Pierre Faure - taiun.faure@wanadoo.fr
- Référent Zen Vietnamien : Minh Tri Vo - voreflex@aol.com
- Référent documentaires

et société : Chriss Gallot - chrissgallot@gmail.com.

À ce propos, les **centres membres de l'UBF ne doivent pas hésiter à solliciter ces référents** pour qu'ils les aident à formuler leurs meilleures propositions. Il est utile qu'une proposition de thème soit développée un minimum, en quelques lignes, pour que la commission puisse s'en faire une idée générale.

AUMÔNERIES

En milieu hospitalier

Le développement des aumôneries a été bien amorcé en 2014. En 2014, 6 nouveaux aumôniers ont reçu leur habilitation :

- Luc Charles (hôpitaux universitaires Paris Sud et Pitié-Salpêtrière Sainte Foix)
- Thubten Tenzin (hôpital Rangueil Toulouse)
- Tenzin Peldreun (hôpital Purpan, Toulouse)
- Géshé Thupten
- Geshé Tsultrim Sangye (hôpitaux universitaires Mondor Créteil)
- Jean-Louis Duclos (hôpital d'intervention non encore déterminé).

Et viennent ainsi rejoindre les premiers aumôniers le Dr Chevassut (AP-HM, Hôpital Nord Marseille, premier aumônier bouddhiste agréé UBF en 2005), Elio Volpolini (exerçant depuis 2005 et agréé UBF en 2013 hôpitaux universitaires



Paris Sud) et Michel Langlois (exerçant depuis 2009 en soutien au Dr Chevassut, agréé UBF en 2013 à l'AP-HM Timone et Conception et à l'hôpital Saint-Joseph). Trois nouvelles candidatures sont en cours début 2015.

L'installation d'une aumônerie en milieu hospitalier nécessite des prises de contact avec la direction, le personnel soignant et les aumôniers des autres religions, afin que la demande des patients puisse émerger. Les patients ayant fait appel à l'aumônier sont pour moitié environ des patients bouddhistes, pour moitié des personnes sympathisantes. Les aumôniers sont par ailleurs sollicités pour intervenir dans la formation des cadres et personnels hospitaliers ou dans des colloques sur l'éthique, notamment.

En 2015, l'UBF va continuer, en relation étroite avec les aumôniers, de développer les outils nécessaires aux aumôniers en place et de développer les habilitations pour mieux couvrir l'ensemble du territoire national, tout en tenant compte de l'équilibre de l'offre et de la demande.

La procédure conduisant à l'habilitation avec les textes réglementaires et la charte de l'aumônier bouddhiste est en ligne sur le site de l'UBF.

En milieu carcéral

Aujourd'hui, en France, 191 lieux de détention accueillent environ 77 800 personnes sous écrou.

L'aumônerie bouddhiste des prisons se développe lentement mais régulièrement. A

ce jour, 10 aumôniers locaux exercent dans 22 établissements pénitentiaires et plusieurs candidatures sont à l'étude. Jean Pax, aumônier à Strasbourg, vient d'être nommé aumônier régional, ce qui lui permet d'intervenir dans les 24 établissements de la région Est. Lama Droupgyu, en sa qualité d'aumônier national, a accès à tous les établissements et peut ainsi répondre aux demandes des détenus dans les prisons n'ayant pas encore d'aumônerie.

Des qualités au service de l'aumônerie

Un aumônier en milieu carcéral est un pratiquant qui a l'autorisation et le soutien de son guide spirituel ; il représente le culte bouddhiste dans les lieux de privation de liberté. Il est prêt à s'engager sur la durée, à mobiliser du temps chaque semaine avec une certaine souplesse. Il a développé une capacité d'écoute certaine, une aptitude à accueillir le stress, la violence. Il est conscient des règles de l'administration pénitentiaire et s'y soumet.

Comment devenir aumônier ?

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de l'aumônerie afin de recevoir la liste des documents à fournir. Après l'étude du dossier, des entretiens oraux permettent de confirmer les candidatures à partir de critères tels que la connaissance du Dharma, l'expérience et la compétence dans les relations humaines.

Aumônerie nationale des prisons pour le culte bouddhiste

Grande pagode, Route de la ceinture du lac Daumesnil 75012 Paris

aumonerie.carcerale@bouddhisme-france.org

Tel. 06.65.20.93.41

À savoir :

L'administration pénitentiaire a octroyé pour l'année 2015 une allocation à l'aumônerie bouddhiste des prisons. Celle-ci permettra de prendre en charge le remboursement des frais d'organisation des formations et de déplacements des aumôniers, ce que l'UBF assurait auparavant.

Quatre dates de fêtes traditionnelles bouddhistes ont été officiellement admises par l'administration pénitentiaire. Afin de contenter au mieux chaque tradition, nous avons choisi pour l'année 2015 :

– Le 19 février, comme date offi-

cielle du nouvel an chinois, tibétain et vietnamien.

– Le 2 juin, comme date officielle du Vésak, selon la tradition du Theravada, celle des pays du Sud-Est asiatique.

– Le 20 juillet 2015, correspondant au Tcheukor Dutchen qui commémore dans la tradition du Vajrayana tibétain le premier enseignement du Bouddha : les Quatre Nobles Vérités.

– Le 8 décembre 2015, comme date de l'Eveil du Bouddha selon la tradition Mahayana du Zen japonais.

Ainsi, quatre des cérémonies les plus importantes du bouddhisme pourront être célébrées dans les lieux de détention.

Appel à la générosité :

Les détenus et les aumôniers ont besoin de supports pour l'étude et la pratique.



Nous réfléchissons à la mise en place d'une collecte puis de la distribution de livres du Dharma dans toutes les langues, de malas, de petites statues ou d'images du Bouddha, de coussins, etc. Le tri et la gestion d'un stock demandent de la place, de l'organisation et des personnes s'engageant dans le suivi. ■

Si vous souhaitez participer et soutenir l'aumônerie contacter le secrétariat :

aumonerie.carcerale@bouddhisme-france.org

Tel. 06.65.20.93.41

Plus simple et aussi très efficace

vous pouvez faire un chèque à l'ordre de "UBF AUMONERIES CARCERALES".

QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION SUR LA LAÏCITE

La question de la laïcité n'ayant jamais été aussi prégnante en France, il est nécessaire pour tous les citoyens d'en avoir une vision la plus claire possible et les bouddhistes se doivent de comprendre précisément quelle est la place de l'expression religieuse dans un cadre laïc. Cela est d'autant plus vrai que les centres et

autorités bouddhistes sont de temps à autre amenés à s'exprimer à ce sujet lors de rencontres avec les pouvoirs publics, les mouvements associatifs ou les autres religions. C'est dans cette perspective que Michel Aguilar, vice-président de l'UBF, nous propose quelques éléments de réflexion issus de son expérience au niveau national et européen :

Dans la période troublée que nous traversons, une question revient souvent : "L'adhésion à une religion doit-elle être confinée à l'espace privé ou peut-elle être exprimée dans l'espace

public ?" Pour formuler une réponse, il convient de procéder à quelques commentaires.

- Les processus de sécularisation des sociétés contemporaines ne sont pas identiques d'un pays à l'autre. À titre d'exemple, tandis que l'Allemagne est passée au fil des siècles d'un dialogue (État – Église catholique) à un trilogue à la suite de l'apparition du protestantisme, la France a voulu sanctionner brusquement ce qu'une majorité percevait comme un

excès de cléricisme dans les affaires de l'État. On mesure les écarts qui existent d'un côté à l'autre d'une frontière entre deux États. On constate de semblables dichotomies presque partout en Europe.

- Légalement, en France, chacun est libre, dans l'espace public, de parler des religions, de sa religion, de critiquer les religions ou sa propre religion, à condition de ne pas provoquer de trouble à l'ordre public et de ne pas verser dans le prosélytisme. Tout citoyen est libre aussi de porter des signes d'appartenance religieuse dans l'espace public. Ainsi voit-on que la religion n'est pas confinée à l'espace privé, encore moins à l'espace intime.
- On se trouve ici dans le champ d'application de la liberté d'expression. Observons à propos de la liberté de critique des religions, que la législation relative à la diffamation s'applique en matière religieuse au même titre que dans les autres domaines de la vie civile, ce qui ne doit pas être confondu avec le blasphème qui n'est pas punissable en France. L'État français ne se reconnaissant pas de compétence pour définir ce qu'est une religion, il ne peut pas davantage définir le blasphème. Par voie de conséquence, la représentation nationale ne peut légiférer sur le blasphème.

Cela posé, on en vient à se demander pourquoi la question de l'éventuelle restriction de la religion à l'espace privé surgit depuis peu.

- Tout d'abord parce qu'il apparaît que la laïcité est mal



connue ou mal comprise.

- Notons aussi que la numérisation à grande échelle de la société crée une certaine confusion entre l'espace privé et l'espace public. Lors d'un séminaire du Conseil de l'Europe portant sur la dimension religieuse du dialogue interculturel, le Professeur Silvio Ferrari de l'Université de Milan a proposé de distinguer "la sphère privée" (la famille, les proches) et "la sphère publique" (la vie associative, les relations de village ou de quartier, etc.) de "l'espace public" en attribuant à ce dernier « un caractère dynamique permettant des initiatives et des expérimentations venant de la société civile pour vivifier le tissu démocratique ».
- Mettons l'accent sur le point central de notre présente discussion qui tient à la résurgence de la violente polémique qui opposa Émile Combes à Aristide Briand de 1902 à 1905. Combes prônait une laïcité "énergique" prenant des positions très anticléricales. Briand exigeait d'organiser la neutralité de l'État de manière à ce qu'elle garantisse la liberté d'exercice de tous les cultes. La

position d'Aristide Briand l'emporta finalement et continue de faire autorité de nos jours. Toutefois, on note des appels répétés à l'établissement en France d'une laïcité supposément plus "exigeante". D'où les interrogations qui travaillent notre société et la question de la restriction ou non de la religion à l'espace privé.

Pour conclure, n'oublions pas que toutes les religions manifestées sur le territoire national sont soumises à la loi du 9 décembre 1905. Or, l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme et quelques autres encore n'étaient pas présents en France au début du XXe siècle. Ainsi, ces religions nouvellement arrivées n'ont pas été impliquées dans les débats tendus qui ont caractérisé les relations entre le clergé de l'Église catholique et la représentation nationale. Toutefois, elles sont soumises à la législation issue de ces événements. On comprend alors que les arcanes de la mise en œuvre de la laïcité nécessitent un temps d'acculturation de la part de certains membres et représentants des religions nouvellement implantées. »

Michel Aguilar

5 avril 2015

PRESENCE DE L'UBF EN EUROPE

L'UBF est membre de l'EBU, l'European Buddhist Union, fédération européenne regroupant les unions bouddhistes des pays européens.



L'EBU a été fondée en 1975 à Londres et sa première assemblée générale s'est tenue la même année à Paris. Aujourd'hui, elle regroupe une cinquantaine d'organisations membres issues de 16 pays européens et participe, en tant qu'OING, à la Conférence des organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe.

En juin 2014, Michel Aguilar, vice-président de l'UBF, a été élu président de la commission Droits de l'homme de la Conférence des OING pour un

mandat de trois ans. Cette commission, qui réunit quelque 140 organisations non gouvernementales, travaille sur les dossiers d'actualité relatifs aux droits de l'homme à l'échelle du continent européen.

C'est dans cette optique que la société civile du Conseil de l'Europe se mobilise actuellement sur la question des discours de haine qui ont tendance à se multiplier dans l'espace européen sous différentes formes (discrimination de certaines religions ou d'orientations sexuelles, stigmatisation des migrants ou des laissés-pour-compte de la société, etc.). Ainsi, elle organise du 28 au 30 mai 2015 à Strasbourg un symposium international ouvert au grand public et rassemblant des spécialistes venant de tout le continent. Il est à noter que la première journée sera spécialement dédiée aux adolescents ; des collégiens et lycéens de plusieurs pays bénéficieront de l'expertise de professionnels des groupes industriels de premier plan comme Orange,

Twitter, etc. Des spécialistes allemands du discours "anti-néo-nazi" et d'autres experts encore, familiariseront les jeunes avec des "bonnes pratiques" qui ont largement fait leurs preuves afin qu'ils ne subissent plus passivement les "écrans" propageant la haine sous toutes ses formes. C'est en se préoccupant de demain que les problèmes d'aujourd'hui doivent être résolus. Il convient pour cela de diffuser les bons outils du discernement et d'éduquer les générations montantes aux attitudes et conduites vertueuses. L'EBU participe activement à cette démarche en sa qualité d'OING, et l'UBF peut se féliciter de voir son vice-président, Michel Aguilar, mener cette œuvre à la tête de la commission Droits de l'homme.

L'OBSERVATOIRE PHAROS

Le bouddhisme est représenté au Conseil d'administration de Pharos par Michel Aguilar. Cet organisme, dont la raison d'être « est de contribuer à

la lutte contre les nouvelles formes d'intolérance et de fanatisme en sauvant ou en reconstruisant les règles fondatrices d'un pluralisme sans lequel la mondialisation risque de devenir ingérable », produit des études sur les questions religieuses dans le monde, notamment dans les zones de conflits.

Olivier Wang-Genh a ainsi participé à un Conseil d'administration et a fait une intervention avec Minh Tri Vô, vice-présidente de l'UBF, pour expliquer le bouddhisme aux jeunes membres de l'Observatoire.



LA CONFERENCE DES RESPONSABLES DE CULTE EN FRANCE (CRCF)

La CRCF a été créée le 23 novembre 2010, à l'initiative du pasteur Baty et du cardinal Vingt-Trois.

Chacun des six cultes qui la composent (bouddhisme, Églises chrétiennes – catholique, orthodoxe et protestante –, islam et judaïsme) y est représenté par son président, membre titulaire, et d'un ou deux suppléants. **L'objectif des rencontres organisées par la CRCF est d'approfondir la connaissance mutuelle des cultes** avec l'idée de contribuer

ensemble à la cohésion de notre société dans le respect de la diversité des courants de pensée et la reconnaissance de la laïcité comme socle commun.

Des réunions ont lieu plusieurs fois par an au siège des instances membres selon un principe d'alternance.

En 2014, trois réunions ont ainsi été organisées, à l'AEOF (Église orthodoxe), à la Maison du protestantisme et au Grand Consistoire. Marie-Stella Boussemart et Olivier Wang-Genh, présidents de l'UBF, y ont représenté notre fédération.

Début 2015, Marie-Stella Boussemart et Olivier Wang-Genh ont participé à la réunion de la



CRCF qui s'est tenue le 8 janvier à la Grande Mosquée de Paris. A l'issue de cette rencontre, les responsables des cultes ont observé ensemble une minute de silence pour marquer leur solidarité et leur compassion à l'égard des victimes des attentats terroristes et de leurs proches ainsi que pour souli-

gner l'importance accordée aux valeurs de la République française, à la démocratie et aux libertés fondamentales.

Depuis notre dernière assemblée générale, Olivier Wang-Genh en est membre titulaire en tant que président de l'Union bouddhiste de France et Lama

Droupgyu est suppléante.

En mai prochain la CRCF se réunira à nouveau pour évoquer la problématique de l'environnement dans la perspective de la future Conférence de Paris sur les changements climatiques qui se tiendra au dernier trimestre 2015.

UTILISATION IRRESPECTUEUSE DE L'IMAGE DU BOUDDHA

En août 2014, l'UBF avait adressé un courrier à la direction de Leroy-Merlin, enseigne de grande distribution française spécialisée dans la construction, le bricolage et le jardinage, à la suite de la mise en vente dans ses magasins d'abattants WC supportant la

représentation du Bouddha.

La lettre soulignait le caractère regrettable d'une telle opération commerciale qui ignore tout respect envers la communauté bouddhiste. Après une longue période restée sans réponse, l'UBF a reçu un courrier de Leroy-Merlin en date du 6 mars 2015 expliquant être sensible aux récriminations exprimées et retirer le référencement de ce produit en l'enlevant

également de son site Internet.

Les autres enseignes commerciales ayant mis également en vente des produits similaires (abattants WC, tapis de bain et poubelle assortis avec une représentation du Bouddha, etc.) feront l'objet d'une démarche semblable de l'UBF.



DISPARITION DU GRAND VÉNÉRABLE THICH TINH HANH

C'est avec une immense tristesse que l'Union Bouddhiste de France a appris la disparition brutale du Grand Vénérable Thich Tinh Hanh, supérieur de la Congrégation mondiale Linh Son et abbé des pagodes de Vitry-sur-Seine et de Joinville-le-Pont, survenue

le 10 avril 2015 à Taipei. Durant plusieurs années, le Grand Vénérable a apporté toute son aide à l'UBF pour le succès de ses activités en accueillant plusieurs manifestations aux pagodes de Vitry et de Joinville-le-Pont. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants ainsi qu'à toute sa communauté.



UNION BOUDDHISTE DE FRANCE - U.B.F

Fédération nationale des associations bouddhistes de France

BULLETIN D'ADHÉSION 2015 - Membre sympathisant

à retourner à UBF Grande Pagode - Route de la Ceinture du Lac Daumesnil - 75012 PARIS

Cotisation : 38,00 € - Soutien : 75,00 € - Bienfaiteur : 500,00 €

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Ci-joint, la somme de _____ € par chèque à l'ordre de UBF en espèces

Date : _____ Signature : _____

RETROUVER L'UBF sur les réseaux sociaux :

Sa Page Facebook :

www.facebook.com/pages/Union-Bouddhiste-de-France/

Son Compte Twitter :

https://twitter.com/UBF_Actu



Un grand merci à ceux qui ont aidé à la création de ce numéro

e-UBF Info n° 17 – octobre 2014 - ISSN 2266-3363



UBF
UNION BOUDDHISTE
DE FRANCE

Président de l'UBF : Michel Langlois
Olivier Reigen Wang-Genh
Comité de Rédaction et Photographies
(par ordre alphabétique) :
Michel Aguilar
Anne Bouloc
Marie-Stella Boussemar
Jean-François Buliard
Lama Droupgyu
Philippe Judenne
Mise en page : Stéphane Simonnet
Imprimé par : Hyper Copy Marseille

Grande Pagode de Vincennes - Route de ceinture du Lac Daumesnil
75012 Paris - Tel 06.19.14.25.52

Contact : info@bouddhisme-france.org

Site de l'UBF : www.bouddhisme-France.org

RETROUVER L'UBF à la télévision :

Sagesses bouddhistes,
le dimanche matin à 8h30
sur France 2

Et pendant une semaine en
ligne : www.pluzz.fr



RETROUVER L'UBF sur papier :

UBF Info n°13 au n°18 ont été tirés en format papier, demandez-les au secrétariat de l'UBF.

À VOS AGENDAS

30-31 mai 2015 :

Fête du Bouddhisme et
retour des reliques à la
Grande Pagode

30 mai 2015 en soirée :

Célébration du Vesak

10 septembre 2015 :

Réunion du Bureau

14 décembre 2015 :

Réunion du CA



UNION BOUDDHISTE DE FRANCE - U.B.F

Fédération nationale des associations bouddhistes de France



BULLETIN DE DON

à retourner à UBF Grande Pagode - Route de la Ceinture du Lac Daumesnil - 75012 PARIS

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Ci-joint, la somme de _____ € par chèque à l'ordre de UBF en espèces

Projets : Aumôneries Grande Pagode Frais divers

Date : _____ Signature : _____

